



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Didier GUÉVEL - Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 05 septembre 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2022

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Comité Syndical

Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 26 septembre 2022 (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 26 septembre 2022.

Procédures juridiques

Marché n° 01-22-10 infructueux relatif à la réalisation du dossier d'autorisation pour les travaux de création d'aménagement hydraulique sur le territoire de la commune de VÉMARS

Au regard de l'absence de remise d'offre, la procédure est déclarée infructueuse.

Déborah TANGUY propose de consulter différents bureaux d'études dans le cadre de cette procédure adaptée.

Le Maire de la commune de VÉMARS va par ailleurs être informé par courrier de la situation.

Le Bureau donne son accord.

Foncier

Acquisition de parcelles sur le territoire de la commune de BAILLET-EN-FRANCE dans le cadre de l'opération n° 465 B

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tous les actes relatifs à l'acquisition des quatre parcelles concernées.

Signature d'un acte de constitution d'une servitude de passage de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales au droit des parcelles cadastrées section A n° 461 et 466, AM n° 1278, AN n° 689 et F n° 2 appartenant à la commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet acte juridique.

Signature d'une convention d'occupation précaire des parcelles cadastrées section AN n° 276, 278, 280, 283, 285, 287, 290 sur le territoire de la commune de GOUSSAINVILLE au bénéfice de SNCF RÉSEAU pour des travaux d'abattage et débroussaillage

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cette convention.

Attribution de marchés publics :

Mission d'assistance pour la passation du marché public d'assurance responsabilité civile et responsabilité civile atteinte à l'environnement (Marché n° 07-22-28)

Après exposé par Célia DUBERTRAND et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à AUDIT ASSURANCES pour un montant de 6 000 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

Marché public de prestations de services relatif à la recherche de la veille réglementaire (Marché n° 07-22-29)

Après exposé par Célia DUBERTRAND et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à RED ON LINE pour un montant de 5 040 € HT et pour une durée d'un an.

ASSAINISSEMENT

Mise en eau de la canalisation de transfert des eaux usées traitées de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE

Déborah TANGUY indique que les travaux devraient se terminer fin novembre 2022, et propose de programmer la mise en eau de la canalisation de transfert le 12 décembre 2022 à la suite du Bureau syndical.

Le Bureau valide cette proposition.

Des représentants de la commune de DUGNY, de la DEA, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du SIAAP seront conviés à cet évènement.

Réunion du mardi 04 octobre 2022 relative à la présentation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de la commune de BELLOY-EN-FRANCE

Éric CHANAL informe le Bureau de la programmation d'une réunion le 4 octobre à 10H00 en mairie de BELLOY-EN-FRANCE qui portera sur la présentation des différents scénarios de raccordement des réseaux. Une interrogation demeure quant à la gestion des eaux parasites. Les modalités administratives liées à l'exercice de la compétence collecte restent également à définir.

Jean-Robert POLLET assistera également à cette rencontre.

Retour sur la réunion du vendredi 16 septembre 2022 avec l'Association Syndicale Libre « Les Charmettes » à VILLIERS-LE-BEL

Éric CHANAL explique que les réseaux d'assainissement des deux Associations Syndicale Libre (ASL) des Charmettes, qui comprennent environ 500 habitations, ont bien été rétrocédés à la commune, mais cette rétrocession ne s'est pas accompagnée de la mise en place de l'assujettissement des usagers à la redevance assainissement.

Monsieur le Maire de la commune de VILLIERS-LE-BEL et Maurice MAQUIN ont donc organisé un certain nombre de rencontres avec les représentants des ASL afin de régulariser cette situation.

La consommation annuelle en eau potable sur le territoire des deux ASL est d'environ 100 000 m³ par an. Il est à noter que les ASL possèdent leur propre château d'eau. Le réseau d'induction d'eau a été complètement refait il y a environ 10 ans pour un montant total de travaux d'un million d'euros environ.

Des compteurs d'eau individuels ont été installés ces deux dernières années par la CEG, fermier des ASL.

Il est donc nécessaire de se rapprocher de la CEG afin d'évoquer les conditions administratives pour la mise en place de la perception des redevances assainissement sur le territoire des ASL à compter du 1^{er} juillet 2023.

Maurice MAQUIN confirme que la redevance d'assainissement ne pouvait pas être prélevée sur le territoire en l'absence de relevés individuels de consommation d'eau. La mise en place de compteurs individualisés s'est accompagnée d'une diminution de la consommation en eau potable.

Maurice MAQUIN souligne par ailleurs la bonne gestion des réseaux d'induction d'eau par les ASL.

Éric CHANAL ajoute qu'une visite est en cours d'organisation entre les services techniques du SIAH et les représentants des ASL afin que ces derniers informent le syndicat des points noirs présents sur leur réseau d'eaux usées.

FINANCES

Don à l'association Action Éducation - Obsèques de Monsieur le Maire de la commune de ROISSY-EN-FRANCE - Michel THOMAS

Éric CHANAL précise que, conformément au souhait de la famille de Michel THOMAS, il est proposé de faire un don à l'association Action Éducation.

Le Bureau valide l'attribution d'un don de 250 € à cette association.

Retour sur la réunion du 13 septembre 2022 avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France relative au budget eaux pluviales

Éric CHANAL a participé à une réunion de travail de prospective budgétaire avec Nicolas PAVIL, Directeur Général des Services de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF), Stéphane GUERIN, Directeur financier, ainsi que François REYT, Directeur Général des Services Techniques.

Lors de cette rencontre, Éric CHANAL a annoncé la volonté du SIAH de proposer au vote du budget 2023, une augmentation de la contribution des intercommunalités de 1 % pour le financement de la GÉMAPI, et le maintien des contributions relatives à la compétence transport des eaux pluviales à leur niveau de 2022.

En ce qui concerne la collecte des eaux pluviales, Éric CHANAL a confirmé le besoin pérenne du syndicat de percevoir une contribution de financement à hauteur de 9 millions d'euros par an afin de réaliser son programme d'investissement de renouvellement des réseaux. Le bon taux de réalisation sur l'exercice 2022 tant en eaux pluviales qu'en eaux usées atteste de la capacité du SIAH d'assurer ce niveau de besoin de financement.

À la demande des représentants de la CARPF, cette position devra être confirmée par écrit.

Les représentants de la CARPF ont indiqué que dans le contexte économique actuel, le financement alloué au SIAH en 2022 au titre de la collecte, à savoir 4,2 millions d'euros, serait certainement reconduit en 2023.

La CARPF a par ailleurs évoqué les actions qu'elle entreprend, notamment auprès d'associations d'Élus, afin d'ouvrir la possibilité de financer cette contribution par la section d'investissement de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en lieu et place de la section de fonctionnement.

Éric CHANAL a rappelé la volonté du SIAH d'avoir recours à une fiscalisation directe pour le financement du renouvellement des réseaux d'eaux pluviales. Il a par ailleurs confirmé qu'un recours annuel à l'emprunt pour financer le plan d'investissement du syndicat, ne serait pas soutenable financièrement.

COMMUNICATION

Participation du SIAH à une rencontre thématique rivière le mercredi 07 décembre 2022 au Conseil Départemental du Val d'Oise

Éric CHANAL annonce avoir été sollicité par le Département du VAL D'OISE pour intervenir dans le cadre d'un petit déjeuner organisé le 7 décembre prochain. Les élus qui souhaitent participer à cette rencontre sont les bienvenus.

Éric CHANAL évoque son déplacement à l'évènement « carrefour des gestions durables de l'eau » organisé par IDEALCO est programmé du 23 au 24 novembre à DIJON, afin de prendre part à un atelier dédié à la renaturation des rivières en milieu urbain.

Éric CHANAL s'est joint également à un arpentage des paysages organisé par le SAGE le 15 septembre dernier sur le territoire de la commune de SAINT-WITZ. Cette manifestation a permis d'échanger avec les nombreux participants sur les thématiques de la gestion et de qualité de l'eau, ainsi que des inondations. La DRIEE était également représentée.

Jean-Charles BOCQUET souligne la portée pédagogique de ce type d'évènement, qui s'inscrit dans la volonté des Élus de la commune de sensibiliser le jeune public à la gestion de l'eau et à la prévention des inondations.

Benoît JIMENEZ annonce le recrutement de Jeanne MULLER en qualité de chargée de mission au sein du SAGE.

Éric CHANAL indique que le SIAH est dans l'attente de la confirmation d'une date par la préfecture du VAL D'OISE en ce qui concerne la programmation de la visite de Monsieur le Sous-Préfet à la relance.

Enfin, Éric CHANAL précise que l'étude portant sur la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terrasses industrielles de la station a débuté. Une réunion de présentation de l'étude est programmée le 25 novembre à 9H00.

Fin de la réunion de bureau à 10h50

Prochaine réunion de bureau lundi 03 octobre 2022 à 9h30